

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 407 portant nomination d'un contrôleur stagiaire

n° 407

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 avril 1963

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1963

Date du numéro
30 avril 1963

VISAS

Vula décision n° 1164 du 30 août 1962 autorisant un préposé des Postes à suivre un stage au Centre d'Enseignement supérieur des Postes et Télécommunications de Toulouse

Vula décision n° 27/DI/PE 42 du 29 mars 1963 constatant le retour dans le Territoire de M. Hassan Mohamed, le 27 mars 1963 et portant son affectation au B.C.R. de Djibouti

Vula lettre n° 512/D1/PE 12 du 20 février 1963 du Directeur de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis et sur sa proposition,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Hassan Mohamed Ahmed, titulaire du diplôme d'aptitude à l'emploi de contrôleur (branche exploitation), délivré par M. le Directeur Général du Centre d'Enseignement Supérieur des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer, est nommé, pour compter du 27 mars 1963, contrôleur stagiaire du Cadre Territorial des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout Où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice LEVALLOIS.